

RECUEIL DE CONSENTEMENT AU TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL DANS LE CADRE D'UNE PARUTION D'UN EVENEMENT

Je, soussigné(e) :

*Les mentions suivies d'un * sont obligatoires, de même, les questions suivies d'une case à cocher nécessite une réponse. Si elles ne sont pas renseignées ou mal renseignées, la collectivité considérera cette fiche comme irrecevable.*

NOM* :

Prénom* :

Mail* :

Consens à ce que mon adresse postale, relative à mon inscription au vide-maison du 19 avril 2026, fasse l'objet d'une publication, par la commune de Rogny les sept écluses

- Sur le plan communal version papier affiché et distribué aux visiteurs*: oui non

Le présent consentement est donné pour une parution unique qui aura lieu en avril 2026.

Ne consens pas à ce que mon adresse postale, relative à mon inscription au vide-maison du 19 avril 2026, fasse l'objet d'une publication, par la commune de Rogny les sept écluses

* J'ai lu et accepté les informations disponibles ci-dessous quant à mes droits au regard de la réglementation applicable à la protection des données personnelles.

Fait à * , le *

Signature*:

Feuillet à conserver par la collectivité

Utilisation de vos données personnelles par la commune de Rogny Les Sept Ecluses

La municipalité de Rogny Les Sept Ecluses, responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe :

CONSENTEMENT a)

que ce traitement n'est licite que dans la mesure où vous avez consenti au traitement de ces données à caractère personnel, pour le ou les finalités spécifiées dans le présent document, conformément au a) de l'article 6 du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Ce consentement peut être retiré à tout moment.

Les données recueillies sont nécessaires à :

Inscription pour un vide-maisons collectif

Elles sont destinées exclusivement à :

- Secrétariat de la mairie
- Le Maire ou ses adjoints
- Service animation

Seule votre adresse postale, sera mentionnée sur le plan affiché et distribué aux visiteurs.

En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant.
Ces données sont conservées pendant cinq ans

Vos droits

• **CONSENTEMENT 6a)** :

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (dite « Informatique et Libertés ») modifiée ainsi qu'aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) « RGPD », **vous bénéficiez** d'un droit d'accès ; des droits d'effacement, de rectification et de limitation des informations vous concernant ; du droit à la portabilité de vos données et du droit de définir le sort de vos données après votre mort et de choisir à qui la collectivité devra communiquer (ou non) les données à caractère personnel concernées.

Pour toute demande d'exercice de droit ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, vous devez nous adresser un mail à la mairie : rogny-les-7-ecluses@wanadoo.fr. Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Pour aller plus loin

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/>

Vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de la municipalité de Rogny Les Sept Ecluses via le formulaire de contact suivant : <https://www.agirhe.cdg54.fr/TDB/rYPD.aspx>

Une seconde copie de ce document peut vous être remise, sur demande.